

Avis rendu par la commission de sélection d'appel à candidature réunie le 28 mai 2025

Objet : Avis d'Appel à candidatures - « AAC du 6 mars 2025 – CRT » portant sur la création d'un centre de ressources territorial (dans le bassin de vie Sud, couvrant les communes de l'Etang Salé, Saint-Louis, Entre-Deux, Cilaos, Les Avirons).

La commission de sélection d'appel à candidatures, réunie le 28 mai 2025 a examiné et procédé au classement des trois projets recevables en réponse à l'appel à candidature du 6 mars 2025 « Déploiement d'un centre de ressources territorial pour les personnes âgées à La Réunion pour le territoire Sud, sur les communes des Avirons, de L'Etang-Salé, Cilaos, de l'Entre-Deux et de Saint-Louis.

La Commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

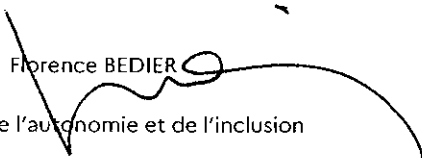
LE BASSIN DE VIE SUD (communes Avirons, de L'Etang-Salé, Cilaos, de l'Entre-Deux et de Saint-Louis).	
1 ^{er}	FONDATION PERE FAVRON - EHPAD BRAS-LONG A L'ENTRE-DEUX
2 nd	SCOPAD
3 ^{ème}	ORIAPA

La liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à candidature à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Fait à St-Denis, le 28 mai 2025

La Présidente


Florence BÉDIER

Directrice de l'autonomie et de l'inclusion